



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Une séance extraordinaire du Conseil sera tenue le **lundi 19 janvier 2026, à 19h00** au Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria, Lac-Brome.

Prenez note qu'en conformité avec l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;
- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
- Adoption du Règlement 2026-01 – Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2026
- Adoption du Règlement 2026-02 – Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2026

Donné à Lac-Brome
Ce 22 décembre 2025

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat, Greffier